CSAC du mardi 24 octobre 2023
Déclaration liminaire UNSA-Cefi

Le CSAC qui se tient aujourd'hui va nous permettre d'échanger sur des sujets qui, pour une grande majorité, concernent le quotidien de nos collègues d'Administration centrale, qu'il s'agisse de leur situation au sein des MEF, de leurs conditions de travail, des modifications de leur environnement professionnel ou de leur carrière professionnelle.

La qualité de vie au travail de tous nos collègues, titulaires, contractuels, cadres ou non, est notre préoccupation première et le prisme par lequel nous analysons les sujets qui nous sont présentés. Certains documents qui nous seront présentés aujourd'hui témoignent qu'il y a encore un long chemin à parcourir pour que tous nos collègues travaillent dans des conditions optimales et que Bercy redevienne attractif.

Les instances d'affectation sont encore trop nombreuses et sources de souffrance pour nos collègues qui se sentent abandonnés.

Le rapport social unique montre que l'égalité femmes hommes a encore de très fortes marges de progression avec un taux de féminisation de 36 % seulement chez les A+. On y voit également des chiffres assez surprenants sur les sanctions en matière de harcèlement moral lorsque l'on connaît la réalité de ce que vivent certains de nos collègues.

On nous a annoncé la mise en place d'une mission d'enquête administrative. Deux arrêtés du 11 juillet 2023 publiés au Journal Officiel du 17 août 2023 ont formalisé la création d'une mission de coordination des enquêtes administratives au sein du service des ressources humaines du SG. Où en est-on aujourd'hui ? Quelle sera son utilité, sachant que les encadrants qui posent problème sont très largement identifiés, notamment parce qu'ils vous ont été signalés, et que votre seule réponse est soit le coaching, soit un changement d'affection qui crée d'autres victimes, ce qui aboutit à ce que rien ne change ?

Depuis la rentrée de septembre, 8 collègues d'un même pôle nous ont contactés pour nous faire part de leur désarroi et de leur souffrance face au comportement de responsables qui ont fait du harcèlement et du mépris leur mode de management. Que pouvons-nous leur répondre ? Que nous avons déjà signalé ces cas à plusieurs reprises ? Que finalement le harcèlement est toléré dans notre ministère ?

Que devons-nous penser de l'impunité dont bénéficient ces encadrants, dont on sait que leurs comportements toxiques conduisent très régulièrement à ce que leurs victimes partent en nombre dans d'autres services, voire dans d'autres ministères, ou décident de partir à la retraite avant l'heure, pour retrouver enfin un peu de sérénité et de goût de vivre ? Vous répétez que notre ministère doit redevenir attractif. La première des conditions est déjà de

prendre les mesures nécessaires pour éviter les départs de ces collègues qui nous disent quitter Bercy « pour sauver leur peau ». Car oui, ici à Bercy, nous en sommes là !

Nous devons, tous, veiller à ne pas perdre notre capacité d'indignation et à ne plus accepter l'inacceptable.

Vous devez réagir vite, pour trouver des solutions adaptées qui remettent enfin le respect au centre des relations professionnelles et personnelles, la priorité étant de retirer toute fonction d'encadrement à des personnes qui n'ont manifestement ni les compétences ni les qualités humaines nécessaires pour les exercer.

Platon disait très justement que le pire des maux est de donner le pouvoir à ceux qui le réclament. Nous veillerons à ce que le pouvoir ne soit pas donné à des personnes qui le réclament, mais à des personnes qui en soient dignes, quel que soit leur statut, leur corps et leur grade.

Votre responsabilité, c'est de nommer ou maintenir les bonnes personnes à des postes d'encadrement. C'est-à-dire des personnes responsables et à l'écoute, soucieuses de veiller constamment à l'harmonie du collectif qu'elles doivent faire vivre, avancer et grandir dans un climat de confiance et de sérénité.

Je vous remercie.